2 7 JUIN 2019

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DE LA REGION D' AMBERIEU EN BUGEY
45, rue Colbert
01500 AMBERIEU EN BUGEY
04.74.38.04.35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION D'AMBERIEU EN BUGEY

Objet de la Délibération : **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2018 – APPROBATION.**

REUNION DU VENDREDI 17 MAI 2019

Etaient présents : Messieurs MAITRE, COLLIGNON, CAGNIN, LIMOUSIN, SIMOND, CABASSUT, CECILLON, MOREL, GROSSI, COLSON, MANIGAND, VALERIOTI

Mesdames PONTAROLO, VALOUR, VEYSSET

REÇU LE 2 4 MAI 2019 SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

Monsieur CURTENAZ, Directeur du S.I.E.R.A.

Madame ARMAND donne procuration à Madame PONTAROLO, Vice-Présidente.
Madame SUPERNAK donne procuration à Monsieur MAITRE, Pésident.
Madame BARBARIN donne procuration à Monsieur VALERIOTI, délégué.
Monsieur LABAT donne procuration à Monsieur COLLIGNON, délégué.
Monsieur BELLATON donne procuration à Monsieur LIMOUSIN, délégué.

Etaient excusés : Messieurs FEZZOLI, DELOFFRE.

Etaient absente : Madame GALVEZ , Monsieur PERDRIX.

Monsieur CABASSUT est élu Secrétaire de séance.

=*=*=*=*=*=*=*=

Le compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 21 décembre 2018 est lu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 2019 MC/SS/1

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2018 – APPROBATION

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, le Comité Syndical doit approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2018.

Le Comité Syndical,
Après avoir entendu l'exposé
Vu le rapport établi pour l'année 2018
Après avoir délibéré
A l'unanimité

REÇU LE
24 MAI 2019
SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

Approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2018.

Fait et délibéré en séance du 17 mai 2019
Pour copie conforme,
Le Président,
Eric MAITRE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU DE LA RÉGION d'AMBÉRIEU en BUGEY
BUREAUX
45, rue Colbert
01500 AMBÉRIEU EN BUGEY
Tél. 04 74 38 04 35
Fax 04 74 38 60 27

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION D'AMBERIEU EN BUGEY

Rapport annuel sur le prix et la qualité
du service public de l'eau potable
(Décret n° 95-635 du 6 mai 1995)
EXERCICE 2018

REÇU LE
24 MAI 2019
SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

I - Indicateurs techniques

1°) Les points de prélèvement et les volumes correspondants :

- les puits dans la nappe de l'Albarine	- AMBERIEU EN BUGEY	:	737 120 m³
- la source de Fontelune	- AMBERIEU EN BUGEY	:	489 720 m³
- les sources de Vernos et Ternant	- AMBUTRIX	:	45 260 m³
- les sources de la Verne, Minaret et Rochette	- BETTANT	:	34 010 m³
- la source de la Fontaine Noire, Lientaz et Touvière	- VAUX EN BUGEY	:	119 820 m³
- les puits du Bellaton	- AMBRONAY	:	188 630 m³
- les captages du Vieux Moulin – Montferrand et Dorvan	- TORCIEU	:	56 720 m³
	TOTAL des volumes prélevés		**1 671 280 m³**

2°) Les usagers et les volumes comptabilisés :

- **AMBERIEU EN BUGEY : 7421 compteurs ..... 870 420 m³ comptabilisés**
- **AMBUTRIX : 376 compteurs ..... 32 670 m³ comptabilisés**
- **BETTANT : 399 compteurs ..... 34 930 m³ comptabilisés**
- **DOUVRES : 502 compteurs ..... 43 730 m³ comptabilisés**
- **SAINT DENIS EN BUGEY : 1121 compteurs ..... 104 020 m³ comptabilisés**
- **AMBRONAY : 1402 compteurs ..... 134 300 m³ comptabilisés**
- **VAUX EN BUGEY : 677 compteurs ..... 76 640 m³ comptabilisés**
- **TORCIEU : 414 compteurs ..... 34 630 m³ comptabilisés**

TOTAUX : 12 312 compteurs - 1 331 340 m³ comptabilisés

N.B. : Volumes comptabilisés = volumes facturés (1 299 620 m³) + dégrèvements pour fuite (31 720 m³).

La base de données du SIERA ne permet pas de distinguer les branchements domestiques et les branchements non domestiques (artisan, industriel, commerce, agriculteurs…)
De ce fait, il n'est pas possible de détailler la consommation de chacune de ces catégories d'usagers.

3°) Le rendement technique du réseau

Il s'agit du rapport entre d'une part les volumes comptabilisés (1 331 340 m³) et les volumes non comptabilisés (besoins du service, poteaux d'incendie, etc. – estimé à 6300 m³) et d'autre part les volumes prélevés, soit :

$$\frac{1\,331\,340 + 6\,300}{1\,671\,280} = 80\ \%$$

…/…

4°) Population desservie par le réseau

La population totale des 8 communes du SIERA représente 24 233 habitants (population légale INSEE).

5°) L'individualisation des contrats de fourniture d'eau

Le règlement du service des eaux est compatible avec les dispositions introduites par le décret n° 2003-408 du 28/04/03 pris en application de l'article 93 de la loi n° 2000-1208 du 13/12/00 dite loi SRU, qui impose au service de prendre en compte les demandes d'individualisation des contrats de fourniture d'eau dans les immeubles collectifs. Il a été mis à jour en 2014 pour être en conformité avec les recommandations de la Commission des clauses abusives.

REÇU LE
24 MAI 2019
SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

6°) La qualité de l'eau

- Paramètres physico-chimiques (1)

	PH	Dureté	Turbidité	Nitrates	Pesticides	Non-conformité
Valeurs limites réglementaires	**6.5 à 9**	**> 15° F**	< 2	**50 mg/l**	100 ng/l	
Puits de l'Albarine – Ambérieu	7.80	21	0.2	4	< seuils	Bacterio (1)
Source de Fontelune – Ambérieu	7.50	26	1	4	< seuils	
Source de la Verne – Bettant	7.40	32	0.3	29	< seuils	0
Source du Minaret – Bettant	7.50	28	0.2	10	< seuils	0
Source de la Rochette – Bettant	7.50	28	0.2	10	< seuils	0
Source de Vernos – Ambutrix	7.60	32	0.2	29	< seuils	0
Source de Ternant – Ambutrix	7.60	29	0.2	35	< seuils	0
Source de Lientaz et Touviere–Vaux	7.60	23	0.4	3	< seuils	0
Puits du Bellaton –Ambronay	7.50	26	0.2	11	< seuils	0
Source de Montferrand –Torcieu	8.10	19	0.6	9	< seuils	0
Source de Dorvan –Torcieu	8.00	14	0.5	11	< seuils	0

- Qualités bactériologiques

Depuis 2007, toutes les eaux distribuées par le S.I.E.R.A. sont chlorées. La teneur résiduelle en chlore au niveau de la distribution se situe en moyenne à 0.2 mg/litre.

Au total, 101 analyses d'eau ont été réalisées en 2018 sur le réseau de distribution, pour un coût de 7 244,00 euros. Un résultat non conforme en bactériologie a été constaté en 2018.

(1) **Définition des paramètres physico-chimiques**

PH : (potentiel hydrogène) : définit le caractère acide (PH < 7), neutre (PH = 7) ou basique (PH > 7) de l'eau.
Valeur optimale : 7,5 à 8

Dureté : (TH ou titre hydrotimétrique) : indique globalement la teneur en sels de calcium et de magnésium de l'eau. L'unité de mesure est le degré français (° F) qui correspond à 10 mg de carbonate de calcium (ou calcaire) par litre d'eau.
Valeur optimale : 15 à 20° F

Nitrates : proviennent de la dégradation des matières organiques, ou des apports agricoles.
Valeur recommandée : < 10 mg/l

Pesticides : la teneur en pesticides azotés (atrazine, simazine, etc...) qui proviennent des traitements agricoles (désherbants) ne doit pas dépasser pour chaque substance 100 nanogrammes par litre d'eau, (ce qui correspond à peu près à une goutte dans 1 000 m^3).
Le seuil de détection des substances les plus présentes est de 20ng/l (atrazine) et 40ng/l (desethyl-atrazine).

.../...

II - Indicateurs financiers

1°) Le prix de l'eau en 2018

a) Les éléments de la tarification :

- l'abonnement : de 23,06 €. à 126,40 €. par an suivant diamètre du branchement,
- la location de compteur : de 5,40 €. à 109,80 €. par an suivant calibre du compteur,
- le prix du mètre cube d'eau s'applique à la consommation réelle avec tarif dégressif pour les consommations supérieures à 6 000 m³ par an :

0,76 €/m³	de 0	à 6 000 m³	
0,684 €/m³	de 6 000	à 24 000 m³	
0,608 €/m³	de 24 000	à 48 000 m³	
0,532 €/m³	de 48 000	à 100 000 m³	
0,380 €/m³	au-delà	de 100 000 m³	

REÇU LE 2 4 MAI 2019 SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

- la taxe de prélèvement 0.065 €/m³
- la taxe de pollution 0.29 €/m³
- la taxe pour modernisation des réseaux de collecte 0,155 €/m³ (pour les abonnés assujettis à la taxe d'assainissement).
- **la T.V.A. : 5.5 % sur l'ensemble (sauf taxe modernisation).**

b) Présentation d'une facture d'eau (selon références I.N.S.E.E.) pour un abonné domestique résidant sur une commune adhérente au STEASA :

ELEMENTS DE LA FACTURE		RAPPEL 2017			2018		
		P.U.	H.T.	T.V.A.	P.U.	H.T.	T.V.A.
Abonnement	15 mm	18.96	18.96	1.04	23.06	23.06	1.27
Location compteur	15 mm	5.20	5.20	0.29	5.40	5.40	0.30
Eau	120 m³	0.76	91.20	5.02	0.76	91.20	5.02
Taxe prélèvement	120 m³	0.065	7.80	0.43	0.065	7.80	0.43
Taxe Pollution	120 m³	0.29	34.80	1.85	0.29	34.80	1.91
Montant total du service de l'eau		-	157.96	8.69	-	162.26	8.93
		166.65 T.T.C.			**171.19 T.T.C**		**(+ 2.7 %)**
Assainissement	120 m³	1.20	144.00	-	1.23	147.60	-
Prime fixe assainissement		34.00	34.00		36.00	36.00	
Taxe modernisation	120 m³	0.155	18.60	-	0.155	18.60	-
Montant total du service d'assainissement		**196.60 T.T.C.**			**202.20 T.T.C.**		**(+ 2.85 %)**
TOTAL FACTURE 120 M³		**363.25 T.T.C.**			**373.39 T.T.C.**		**(+ 2.80 %)**

.../...

c) Recettes d'exploitation liées à la vente de l'eau

. Recettes totales hors T.V.A. : **1 900 690,00 € dont :**

- ventes d'eau, abonnements et locations : 1 294 553.00 €
- redevances diverses reversées : 606 137,00 €

2°) Les autres indicateurs financiers

a) Recettes d'exploitation autres que la vente d'eau : **224 803,00 € dont :**

- participations aux travaux en régie (opération d'ordre) : 79 699,00 €
- prestations facturées, subventions et remboursements : 145 104,00 €

b) La dette

- dette au 1er janvier 2018 : 0 €

REÇU LE
24 MAI 2019
SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

c) Les travaux

- **Travaux réalisés en 2018 (HT)**

1)	Travaux en régie (pour mémoire)	79 699,00 €
2)	Remplacement de branchements en plomb	
	- Blum, Méring, St Georges, Auriol - Ambérieu (soldé)	88 451,00 €
	- Rue de la Ruaz – Vaux (soldé)	26 964,00 €
	- Rue de Sous le Bourg, Carré Gallet – Bettant (soldé)	41 647,00 €
	- Rue Bravet, Emery, Girod de l'Ain – Ambérieu (soldé)	15 194,00 €
	- Rue de la République – Ambérieu (soldé)	96 399,00 €
3)	Restructuration du réseau rue Alexandre Bérard – Ambérieu (soldé)	107 888,00 €
4)	Télégestion du réseau de Torcieu (soldé)	23 918,00 €
5)	Mise à jour des plans du réseau (soldé)	7 540,00 €
4)	Renouvellement du réseau de la Championnière – Ambronay (en cours)	4 740,00 €

Soit un montant total de travaux de : **492 440,00 € HT.**

- Au total, 207 branchements en plomb ont été remplacés en 2018.

- **Autres acquisitions réalisées en 2018 (H.T.)**
  - aménagement bâtiment technique 2 710,00 €
  - achat de compteurs 20 503,00 €
  - achat de véhicule 10 837,00 €

Total : **34 050,00 € H.T.**

- **Investissements prévus en 2018** (HT)

1) Protection du captage du Bellaton à Ambronay 8 000,00 €
2) Remplacement de branchements en plomb :
   - Rue de Vareilles – Ambérieu 180 000,00 €
   - Rues Aguétant, Poncet, Lemitre – Ambérieu 60 000,00 €
   - Route du Maquis – Ambérieu 80 000,00 €
   - Hameau de Coutelieu – Ambronay 23 000,00 €
   - Rue Jules Ferry, Saint Exupéry – St Denis en Bogey 70 000,00 €
   - Chemin de Reilleux – Douvres 35 000,00 €
   - Rues du Chatelard et de la Plantée – Vaux en Bugey 12 000,00 €
   - Autres travaux et divers imprévus 17 000,00 €
3) Renouvellement du réseau La Championnière – Ambronay 270 000,00 €
4) Renouvellement conduite ZA en Point Boeuf – Ambérieu 70 000,00 €
5) Rénovation chloration Fontelune – Ambérieu 9 000,00 €
6) Remplacement pompe Bellaton – Ambronay 17 000,00 €
7) Chloration réservoir Montée Balthazar – Ambutrix 4 000,00 €
8) DUP du forage des Balmettes – Ambérieu 30 000,00 €
9) Travaux en régie 150 000,00 €

Montant total des prévisions pour 2019 : 1 035 000,00 € H.T.

REÇU LE
24 MAI 2019
SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

- **Travaux envisagés pour les années ultérieures :**

  - Poursuite des travaux en cours.
  - Poursuite des rénovations et des renforcements de réseaux, ainsi que des remplacements de branchements en plomb, en priorité sous les voiries concernées par des travaux de réhabilitation entrepris par les communes.
  - Poursuite du projet de création d'une ressource de secours en eau potable sur le site des Balmettes à Ambérieu en Bugey, malgré les réticences de l'ARS.

Présenté et approuvé par le Comité Syndical en séance du 17 mai 2019.